L'ABEILLE.

PAR B. LEUT, MAGNE & CO.
NO. 56 RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le mois de l'abonnement est payé une année. Aucune réduction, soit au journal seul, soit au journal de la campagne, ne sera consentie en faveur d'un abonnement d'un mois qu'il n'est dû aucun par avance, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Les annonces par carré et chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente pour tout carré ne devant pas excéder dix lignes. Toute annonce inusitée, ou de la durée d'une semaine, paiera cinquante cents par carré pour chaque insertion.

ENNONCES. Les annonces ne seront insérées que sur ordre. Les articles de fantaisie, les annonces de [illegible] et les annonces [illegible] seront payées à raison de [illegible] par carré pour chaque insertion.

ANNONCES. Les annonces de